



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/575
11 décembre 2003

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

487ème séance plénière

PC Journal No 487, point 7 de l'ordre du jour

DECISION No 575
PROROGATION DU MANDAT DE LA MISSION DE L'OSCE
EN GEORGIE

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat de la Mission de l'OSCE en Géorgie jusqu'au
31 décembre 2004.